

RDC : EVENEMENTS DU 30 DECEMBRE 2013 – LES PARTISANS DE MUKUNGUBILA A LA BARRE



Disciples de Mukungubila ,
civils non armés, arrêtés
le 30 décembre 2013...
Jusqu'à ce jour, leurs
familles ont eu peu de
nouvelles

Environ 80 personnes sont attendus les 20 et 21 janvier aux tribunaux militaires de garnison de Lubumbashi et Kolwezi. Il s'agit des disciples et partisans du prophète Joseph Mukungubila, arrêtés lors des événements sanglants du 30 décembre 2013 et les jours suivants dans plusieurs villes: Lubumbashi, Kolwezi, Kisangani, Kindu, et Kinshasa. Cependant, seuls les détenus de Kolwezi et Lubumbashi sont appelés à la barre cette semaine.

Pour rappel, la diplomatie française, à travers un communiqué, avait déploré « le bilan humain très lourd résultant de ces violences » et souhaité que « toute la lumière soit faite sur ces attaques », disant que « les auteurs d'exaction devront rendre compte devant la justice. »

Depuis, une enquête a été menée sur ces événements du 30 décembre 2013 par des associations des droits de l'homme dont

la Fédération Internationale des droits de l'homme, et un rapport détaillé publié. Un rapport qui relève de « graves violations des droits humains perpétrées par les forces de défense et de sécurité congolaises à l'encontre des partisans du pasteur Joseph Mukungubila Mutombo dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi, Kindu et Kisangani »; faisant état notamment de « massacre », de « disparitions forcées », de cas de « tortures », « d'exécutions sommaires et extrajudiciaires », de « traque », « d'arrestations illégales, arbitraires », etc.

Mais jusqu'à ce jour, les auteurs de ces crimes exercent toujours leur fonction en toute impunité et ce sont les victimes d'exactions qui sont détenues et appelées en jugement. Dans ce contexte, on peut craindre que ces audiences donnent lieu à une parodie de justice.

Le prophète Joseph Mukungubila, ayant échappé à la mort, et s'étant réfugié en Afrique du sud où il a formulé une demande d'asile, fait lui-même aussi l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités congolaises; celles-ci ayant formulé une demande d'extradition auprès des autorités sud-africaines. Le procès est toujours en cours. Malgré plusieurs audiences tenues depuis le 15 mai dernier, les autorités sud-africaines attendent toujours des preuves vis à vis des accusations formulées par les autorités congolaises; ce que ces dernières se sont avérées incapables de fournir jusqu'à présent. La prochaine audience est prévue pour le 12 Février prochain.

Dans son rapport, « la Ligue des Électeurs et la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme **recommandent aux autorités congolaises, de procéder à :**

– **La libération de tous les détenus** et la cessation de tous les actes discriminatoires et/ ou attentatoires à la dignité humaine fondés sur l'appartenance établie ou supposée au Ministère de la restauration à partir de l'Afrique noire ainsi que des perquisitions domiciliaires et arrestations

arbitraires et illégales à l'encontre des adeptes de Paul-Joseph Mukungubila Mutombo;

– La publication de la liste de tous les détenus et des lieux de leur détention pour permettre aux familles de leur rendre visite ;

– L'ouverture d'une enquête indépendante afin de faire la lumière sur les crimes et graves violations des droits humains perpétrés le 30 décembre 2013 et les jours suivants dans le cadre de cette affaire et l'engagement de poursuites contre leurs auteurs présumés ;

– L'exhumation des corps ensevelis dans les fosses communes notamment à Lubumbashi, leur identification, et leur remise aux familles pour des obsèques dignes. »

Il faudra certainement compter sur la mobilisation des organisations des droits de l'homme, l'intervention de la communauté internationale et surtout une intervention providentielle pour que les victimes obtiennent justice.

ALLOCUTION CIRCONSTANCIELLE
PRONONCEE PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR JOSEPH MUKUNGUBILA
MUTOMBO, PROPHETE DE L'
ETERNEL, HOMME POLITIQUE,

OPPOSANT AU REGIME « KABILA »

**1er Anniversaire Massacre des civils innocents non armes en
République Démocratique du Congo.**

ALLOCUTION CIRCONSTANCIELLE PRONONCEE PAR SON EXCELLENCE

MONSIEUR

JOSEPH MUKUNGUBILA MUTOMBO

PROPHETE DE L' ETERNEL

HOMME POLITIQUE, OPPOSANT AU REGIME KABILA

A leurs Excellences Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs et
Chefs des Missions Diplomatiques accrédités à Kinshasa.

A Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations
Internationales à Kinshasa.

A mes Très Chers Compatriotes,
partout où l' Eternel a permis que vous vous trouviez
maintenant que vous recevez ce Discours; que ce soit au
village, à la campagne, dans le centre extra-coutumier, en
ville ou dans la diaspora...

Depuis deux décennies, voire plus, le peuple Congolais n'a
cessé d'être meurtri en payant injustement de son sang. En ma
qualité de Prophète, chef des terres et responsable politique,
je n'ai cessé d'accomplir mon devoir en le dénonçant à travers
des lettres ouvertes ou par mes interventions dans divers
médias.

C'est ainsi que le 5 et le 28 décembre 2013, je m'étais
exprimé, selon mon droit constitutionnel notamment reconnu par
l'article 64, à travers deux lettres ouvertes, en réaction
aux massacres une fois encore perpétrés au Kivu par les

troupes rwandaises du M23, amnistiées dans la foulée. J'y avais dénoncé le mépris manifesté par le chef, de l'Etat, celui-là même qui est censé garantir la souveraineté et l'intégrité de la nation. J'avais fustigé la complicité du chef, de l'Etat avec ses frères Kagamé et Museveni qui ne cessaient de planifier le massacre de mes compatriotes, les viols de nos mamans; affichant même cette complicité devant les tribunes de l'ONU et de l'UA. Je m'étais élevé contre cette imposture à la tête de l'Etat, où l'on a placé un citoyen rwandais à qui l'on a collé l'étiquette "Kabila" pour masquer sa véritable identité ; parce que cet homme s'appelle "Kanambe", car c'est son véritable nom.

C'est comme si le Congo était devenu une colonie rwandaise.

Je m'attendais donc à obtenir une réponse par une lettre ou par les médias afin que soit infirmé ou confirmé mes propos. Hélas, il avait été décidé de m'assassiner avec tous les miens, ma famille, mes disciples et même mes partisans. En ce jour sombre du 30 décembre 2013, en attaquant mes lieux d'habitation à Lubumbashi puis à Kinshasa, en massacrant mes disciples et ma famille, dans ma maison, le lieu où je mange, je dors, pourtant c'est ce qui m'était le plus cher qui m'a été enlevé. En ce 30 décembre, ce sont ceux avec qui nous avons traversé le temps, partagé les moments de joies et de peines, qui m'ont été ôtés. Les épreuves douloureuses qui constituent le quotidien de mon peuple, ces épreuves pour lesquelles nos larmes n'ont cessé de couler, ces épreuves douloureuses qui n'ont cessé de meurtrir ma chair, me faisant porter en permanence le deuil, ont été emmenées jusque dans ma maison... C'est en réaction à ces massacres de Lubumbashi que mes autres disciples et partisans, à travers tout le pays, avaient tenu à défendre leur dignité, leurs droits de vivre libres et en sécurité sur la terre de leurs ancêtres, en manifestant leur colère, à mains nues, c'est-à-dire sans arme dans tous les lieux où cela pouvait être entendu par les

communautés nationales et internationales, affichant ainsi, avec vaillance, leur indignation face à une répression sanglante, aveugle et infondée.

Ce sont des centaines de mes disciples, dignes fils et filles du Congo que je pleure. J'ai crié à mon Dieu chaque jour, chaque nuit afin qu'il me relève de cette épreuve. Et dans sa bonté, je sais qu'il saura me faire justice. A cause de ce sang versé, le sang de nos vaillants martyrs, nous ne pouvons plus laisser l'ennemi rester un seul jour sur nos terres... A cause de ce sang versé, le sang de nos vaillants martyrs, nous allons nous relever; nous n'accepterons plus aucune oppression, nous allons défendre cette liberté pour laquelle ce sang a été versé. A cause de ce sang versé, nous allons faire échec à toutes ces armées étrangères qui voudraient nous réduire en esclavage.

Le 30 décembre est un jour de victoire, le 30 décembre est un jour de fierté retrouvée, pour tous les congolais. En ce jour-là, mes disciples avaient rappelé les exploits du 4 Janvier 1959. C'est donc par la volonté de l'Eternel que tout ceci a été rendu possible : la prise de la RTNC qui s'est faite en 5 min. Personne n'a fait cela dans la capitale de tout pays ?!... C'est une première, un fait inédit. Nous vous rassurons qu'il n'y a pas eu d'échec; car Kanambe est déjà parti. Ne commettons plus d'erreurs, soyez tous derrière Mukungubila.

Le 30 décembre est un jour de victoire, le 30 décembre est un jour de fierté retrouvée pour tous les congolais. Ces méchants qui avaient pris plaisir, depuis des années, à s'abreuver du sang congolais, en nous opprimant, en nous réduisant à l'opprobre et à l'esclavage, bien que les droits à la paix, à la liberté et la



sécurité nous soient reconnus par les articles 3, 4 et 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1948; en ce jour-là, nous leur avons attesté que ceci ne pouvait plus continuer.

Le 30 décembre est un jour de victoire, le 30 décembre est un jour de fierté retrouvée pour tous les congolais. Ces méchants pensaient nous avoir ôté la force et la vaillance, ignorant que ces choses font partie de nous depuis nos ancêtres les plus lointains; que la vaillance et la fierté sont inscrites dans nos gènes... Quelle n'a pas été la résistance de nos aïeux face à l'arrivée des colons, en tout lieu du territoire national ? Quelle n'a pas été la vaillance de nos pères lors de la première guerre mondiale quand ils ont vaincu les troupes allemandes au Cameroun, en Tanzanie, au Mozambique ou en Rhodésie, permettant ainsi à la Belgique d'acquérir le Rwanda et le Burundi ? Quelle n'a pas été la force de notre peuple, de notre nation quand de par nos fortes contributions en homme et en matières premières (cuivre, acier et surtout uranium), la seconde guerre mondiale a pris fin ? Les ennemis du Congo pensaient-ils pouvoir vaincre cette force innée et ancrée en nous ? Avec quelles capacités ?

Mes chers compatriotes,

Vous-mêmes êtes témoins, que depuis 1958-1959 jusqu'à ce jour, le peuple congolais n'a connu que souffrance et désolation, malgré de nombreux efforts déployés et la volonté affichée de part et d'autres pour trouver une solution pérenne au cas du Congo. C'est ce qui poussera d'ailleurs le congolais à pouvoir dire que le pays était envouté ou ensorcelé ... (MBOKA OYO EKOBONGA LISUSU TE ...) on se sentait donc incapable de libérer le Congo, notre pays.

Ne commettons plus d'erreurs, soyez tous derrière Mukungubila.

Le Congo a ceci de particulier : on ne peut pas bien le diriger par simple ambition, du fait que c'est un pays de promesse.

Ce combat que le Congo a connu le 30 Décembre 2013 a pu libérer le pays. Et, tout peut s'accomplir si vous vous rangez derrière cet astre. Il ne faut pas perdre du temps, car les tutsis ont compris. Dans la suite du temps, vous comprendrez qui est cet homme du 30 décembre. Le sang congolais versé crie vengeance, plus de 8 millions de morts. Seul cet astre a la capacité de répondre à ce besoin de justice et de vengeance. Nous vous supplions, chers compatriotes, de ne point arrêter cette révolution, jusqu'à ce que le peuple connaisse le bonheur. Quand la machine se met en marche il ne faut plus l'arrêter.

A la communauté internationale,

Je vous ai interpellé en écrivant mes deux lettres ouvertes afin de mettre fin en urgence à ce génocide que connaît le Congo aujourd'hui. Malheureusement vous n'avez pas réagi à la hauteur de la gravité de la situation. Vous, communauté internationale, d'un côté envoyez des casques bleus, et de l'autre côté, vous laissez faire le commerce des matières premières...

C'est la vente de ces matières premières qui alimentent le massacre. A ce niveau-là, la communauté internationale a cette obligation morale de manifester cette volonté politique de solutionner le problème.

Le monde a pollué la planète en voulant se développer sans réfléchir. Voici, le bassin du Congo constitue à terme l'espoir pour toute l'humanité. Je rappelle ce que j'ai eu à dire dans nombreuses de mes interventions : « Tant que le Congo ne sera pas en paix, le monde sera en ébullition de désordre jusqu'à ce qu'on pense à laisser le Congo en paix ».

Car la paix du monde dépend de la paix au Congo.

Très Chers Compatriotes, tout en vous souhaitant mes meilleurs Vœux de Paix et de Succès, je vous appelle à une Prudence Responsable car jamais comme en ce moment vous n'aviez eu votre destin en mains, le destin du Congo et ce en accord avec l'Eternel Dieu.

Que le Dieu tout puissant, Yahwe Nissi se lève comme notre Etendard et nous défende en faisant disparaître de notre Territoire tous les Envahisseurs Rwandais.

Joseph MUKUNGUBILA MUTOMBO
Prophète de L'Eternel.

Communiqué de Presse du 3 janvier 2014



Disciples de Mukungubila

arrêtés le 30 décembre 2013, présentés comme des terroristes parce qu'ils détenaient un drapeau du Zaïre ainsi que des outils de jardinerie et maçonnerie!

Nous portons à votre connaissance que suite aux événements du 30 décembre 2013 en République démocratique du Congo, les personnes suivantes sont toujours portées disparues :

- Kabila Kalubwe Esther
- Mukungubila Mutombo Nathanael
- Mukungubila Feruzi Mercier
- Tshimbu Mukemana Irene
- Mazua Maganga Julienne
- Maganga Kitungwa Irene
- Muzinga Asi Asnath
- Sakina Kiyekusi Louise
- Mukungubila Kakuz Clarisse
- Mukungubila Mutombo Paulin
- Mukeyina Muamba Ashinoam
- Banza ya Ntambwe Thishse
- Kamasa wa Londji Natacha
- Bilondawa Londji Ruth
- Kat Mukungubila Rebecca
- Salima Motiya Charlotte
- Kama Marie

Parmi ces personnes se trouvent, des femmes et des enfants !

Merci de nous remonter toute information utile qui nous permettrait de les retrouver ou de nous assurer qu'elles sont saines et sauvées.

Communiqué concernant l'interview du Prophète de l'Eternel Joseph Mukungubila du 30 Décembre 2013 sur France 24



La chaîne d'information France 24, dans son *Journal de l'Afrique* du

30 Décembre 2013 affirme que le prophète Mukungubila proteste, dans sa lettre ouverte, contre la nomination officielle de Charles Bisengimana à la tête de la police nationale.

Cette information est totalement fausse ! Le prophète n'a jamais tenu de tels propos.

Par contre dans sa lettre ouverte, le Prophète de l'Eternel Joseph Mukungubila dit qu'on ne peut pas garder un étranger à la tête du pays !

Le Prophète de l'Eternel Joseph Mukungubila déplore que la chaîne France 24 n'ait pas retransmis en intégralité l'interview réalisée avec lui ce 30 Décembre 2013.